

## Blaise Pascal, *Pensées* sur la justice

### Critique des lois et de la justice

#### Justice, force

Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste<sup>1</sup>.

La justice est sujette à dispute, la force est très reconnaissable et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit qu'elle était injuste, et a dit que c'était elle qui était juste. Et ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fut fort, on a fait que ce qui est fort fut juste<sup>2</sup>.

Sans doute, l'égalité des biens est juste ; mais ne pouvant faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble et que la paix fût, qui est le souverain bien.<sup>3</sup> (80 L)

---

<sup>1</sup> Commentaire d'Elisabeth Clément : « *La force est du registre physique, la justice du registre moral. S'il est nécessaire de se soumettre à la force, ce ne peut être en même temps un devoir. Entre ces deux registres, l'hétérogénéité est donc radicale. Pourtant, nous dit Pascal, leur union est nécessaire. Or, entre les deux, le choix est impossible ou mauvais. Choisir la justice sans la force, au nom de l'idéalisme, c'est se condamner à l'impuissance. Choisir la force sans la justice, au nom du réalisme, est, nous dit Pascal, tyrannie.* » (La justice, 1995)

<sup>2</sup> Commentaire de Jean-Pierre Zarader : « *On pourrait dire que si l'homme était un ange, alors l'ordre social pourrait être fondé sur la seule justice, qui ne serait ni "impuissante" (en elle-même), ni "contredite" (par la force) inversement, si l'homme était une bête, l'ordre social pourrait être fondé sur la seule force, qui ne serait ni "tyrannique" (en elle-même), ni "accusée" (par la justice). Et l'on retrouverait bien, dans cette Pensée 103, l'idée même que "qui veut faire l'ange fait la bête", puisque, on l'a vu, à vouloir fonder l'ordre social sur la justice seule (alors que celle-ci est "sujette à dispute" et que les hommes prennent pour la justice ce qu'ils "imaginent" être la justice), on tomberait nécessairement dans la guerre civile et la violence. (...) C'est dire que ni la considération de la "grandeur" de l'homme (familière à Epictète), ni la considération de sa "misère" (familière à Montaigne) ne permettent de comprendre l'homme. Celui-ci est un "monstre incompréhensible", qui conjugue grandeur et misère — et c'est la raison pour laquelle l'ordre social doit conjuguer la justice et la force.* » (Petite histoire des idées philosophiques, Ellipses)

<sup>3</sup> Pascal, comme Machiavel est un réaliste. La justice absolue n'est pas de ce monde, il faut donc se contenter d'une justice relative qui consiste à respecter l'ordre établi, même si cet ordre est fondé sur l'arbitraire, la force. Il y a un refus absolu de la révolution chez Pascal car elle est source de violence et donc des pires injustices. Elle ne fait qu'accroître le mal que l'on voulait combattre.

La monarchie héréditaire n'est pas juste car elle est fondée sur le hasard et non sur le mérite. Mais il est juste d'y obéir car elle est un garant de stabilité et d'ordre. De même, il est juste d'obéir à la majorité, non parce qu'elle serait plus juste ou plus raisonnable que la minorité mais parce qu'elle est plus forte. "*L'homme n'est ni ange ni bête et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête*" (p.151). L'angélisme c'est l'utopie politique qui consiste à vouloir instaurer une justice parfaite dans le monde temporel. Sur ce point, voir encore ce commentaire de Jean-Pierre Zarader : « *Pascal ne défend nullement, comme on a pu le croire, l'institution de la force, mais bien plutôt ce que l'on pourrait appeler la force de l'institué (ou de l'institution). Pascal ne défend nullement la force*

## La tyrannie

La tyrannie consiste au désir de domination universel et hors de son ordre. Diverses chambres de forts, de beaux, de bons esprits, de pieux dont chacun règne chez soi, non ailleurs. Et quelquefois ils se rencontrent et le fort et le beau se battent sottement à qui sera le maître l'un de l'autre, car leur maîtrise est de divers genre. Ils ne s'entendent pas. Et leur faute est de vouloir régner partout. Rien ne le peut, non pas même la force : elle ne fait rien au royaume des savants, elle n'est maîtresse que des actions extérieures. (...) La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites, devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science.

On doit rendre ces devoirs-là, on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres. Ainsi ces discours sont faux, et tyranniques : je suis beau, donc on doit me craindre, je suis fort donc on doit m'aimer, je suis... et c'est de même être faux et tyrannique de dire : il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas, il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas<sup>4</sup>. (58 L)

### « La coutume fait toute l'équité »

« Sur quoi la fondera-t-il, l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? il l'ignore. Certainement, s'il la connaissait, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays ; l'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples, et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et des Allemands. On la verrait plantée par tous les États du monde et dans tous les temps, au lieu qu'on ne voit rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence ; un méridien décide de la vérité ; en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent ; le droit a ses époques ; l'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne ! Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà.

Ils confessent que la justice n'est pas dans ces communes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, connues en tout pays. Certainement ils le soutiendraient opiniâtement, si la témérité du hasard qui a semé les lois humaines en avait rencontré au moins une

---

*(et encore moins la violence), mais l'ordre établi qui, quelles que soient ses imperfections, a du moins le mérite d'être établi, c'est-à-dire d'exister, d'être effectif. » (Petite histoire des idées philosophiques, Ellipses)*

<sup>4</sup> Commentaire d'André Comte-Sponville : « Par exemple le roi qui dit : « Je suis fort, donc on doit m'aimer ». Ou le savant qui dirait : « Je suis savant, donc on doit m'obéir. » Ou le Pape, s'il voulait se soumettre les savants... C'est ridicule, toujours. La force « ne fait rien au royaume des savants », ni l'amour au royaume de la vérité, ni la vérité au royaume de la force ou de l'amour... Disjonction des ordres. La force ne prouve rien ; la vérité n'impose rien. L'amour ? Il ne prouve ni n'impose (folie de la croix !), et c'est à quoi peut-être il se reconnaît. »

qui fût universelle ; mais la plaisanterie est telle, que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point<sup>5</sup>.

Le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses. Se peut-il rien de plus plaisant, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui ?

Il y a sans doute des lois naturelles ; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu : *Nihil amplius nostrum est, quod nostrum dicimus artis est.* [1] *Ex senatus-consultis et plebiscitis crimina exercentur.* [2] *Ut olim vitiiis sic nunc legibus laboramus.* [3]

De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur ; l'autre, la commodité du souverain ; l'autre, la coutume présente, et c'est le plus sûr : rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi ; tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue ; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe l'anéantit. Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle est toute ramassée en soi ; elle est loi, et rien davantage. Qui voudra en examiner le motif le trouvera si faible et si léger, que, s'il n'est accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination humaine, il admirera qu'un siècle lui ait tant acquis de pompe et de révérence. L'art de fronder, bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source pour marquer leurs défauts d'autorité et de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre ; rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours. Ils secouent le joug dès qu'ils le reconnaissent ; et les grands en profitent à sa ruine, et à celle de ces curieux examinateurs des coutumes reçues. C'est pourquoi le plus sage des législateurs disait que, pour le bien des hommes, il faut souvent les piper ; et un autre, bon politique : *Cum veritatem qua liberetur ignoret, expedit quod fallatur* [4] . Il ne faut pas qu'il sente la vérité de l'usurpation : elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable ; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement si l'on ne veut qu'elle ne prenne bientôt fin. » (294 B), (60 L), *Pléiade*, 230.

[1] « Il n'y a plus rien qui soit nôtre : ce que nous appelons nôtre est œuvre de convention. » (Cicéron)

[2] « C'est en vertu des sénatus-consultes et des plébiscites qu'on commet des crimes. » (Sénèque)

---

<sup>5</sup> L'idée fondamentale de Pascal est que, depuis la chute, l'homme a perdu sa vraie nature et qu'il n'a donc plus accès à ce monde des essences qui chez Platon, par exemple, avait nom Idée. Ce qui s'est ainsi perdu, pour les hommes déchus que nous sommes, c'est l'accès à toute essence, à tout fondement, à toute racine. L'homme pascalien est un homme proprement déraciné, qui a perdu toute mesure et toute « assiette ferme ». C'est pourquoi Pascal peut écrire « il y a bien un droit naturel, mais cette belle raison corrompue a tout corrompu », ou encore, et de manière plus radicale : « *Veri juris* : nous n'en avons plus ». Ce qui signifie que, de fait, depuis la chute, l'homme ne peut plus atteindre ce droit naturel, cette justice pure qui devrait, idéalement, guider ses actions. Mais Pascal sait aussi que les lois, ce droit positif tout contingent qu'il soit, permettent cependant de sauvegarder ce minimum d'ordre sans lequel nulle vie commune ne serait possible. Le respect du droit positif, des lois et des coutumes « établies », a du moins le mérite de nous préserver de la « guerre civile » qui est, Pascal ne cesse d'y insister, « le pire des maux ». Obéir à un ordre qu'on sait arbitraire est donc un *demi-mal* mais ce *demi-mal* est en fait, pour l'homme, le seul *bien* possible.

[3] « Nous souffrions jadis de nos vices, aujourd'hui nous souffrons de nos lois. » (Tacite)

[4] « Comme il ignore la vérité qui libère, il est bon qu'il soit trompé. » (Saint Augustin)

### « Montaigne a tort. »

Montaigne a tort. La coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle est raisonnable ou juste ; mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste. Sinon, il ne la suivrait plus, quoiqu'elle fût coutume ; car on ne veut être assujéti qu'à la raison ou à la justice. La coutume, sans cela, passerait pour tyrannie ; mais l'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannique que celui de la délectation, ce sont les principes naturels à l'homme.

Il serait donc bon qu'on obéît aux lois et aux coutumes, parce qu'elles sont lois (*par là on ne se révolterait jamais, mais on ne s'y voudrait peut-être pas soumettre, on chercherait toujours la vraie*) ; qu'il sût qu'il n'y en a aucune vraie et juste à introduire, que nous n'y connaissons rien, et qu'ainsi il faut seulement suivre les reçues. Par ce moyen, on ne les quitterait jamais. Mais le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine ; et ainsi, comme il croit que la vérité se peut trouver, et qu'elle est dans les lois et coutumes, il les croit, et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité (et non de leur seule autorité (téméraire) sans (raison) vérité). Ainsi il y obéît ; mais il est sujet à se révolter dès qu'on lui montre qu'elles ne valent rien ; ce qui se peut faire voir de toutes, en les regardant d'un certain côté. (325 B), (525 L)

### « La pensée de derrière »

Gradations. Le peuple honore les personnes de grande naissance. Les demi-habiles les méprisent, disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne, mais du hasard<sup>6</sup>. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière<sup>7</sup>. Les dévots qui ont plus de zèle que de science les méprisent, malgré cette considération qui les fait honorer par les habiles, parce qu'ils en jugent par une nouvelle lumière que la piété leur donne. Mais les chrétiens parfaits les honorent par une autre lumière

<sup>6</sup> Jean-Pierre Zarader : « *Le demi-habile, fort de son soupçon de savoir, voit ce que le peuple ne voyait pas (et en ce sens il est moins naïf) il voit la contingence de l'ordre social existant. Il voit que les lois ne sont pas justes en elles-mêmes, qu'elles ne sont que des lois positives et comme telles susceptibles de toutes les critiques. Mais le demi-habile en tire une conséquence désastreuse : il prétend réformer l'ordre existant (qui a du moins le mérite d'exister : mais de cela il n'a cure), tout bouleverser pour établir, ici bas, des lois qui seraient intrinsèquement et absolument justes. Or c'est cette erreur qui est fatale et qui explique que le demi habile ne soit qu'un demi habile et pour tout dire un malhabile, un être dangereux, un frondeur.* » (Petite histoire des idées philosophiques, Ellipse.)

<sup>7</sup> Jean-Pierre Zarader : « *L'habile en effet sait (contrairement au peuple, et comme le demi-habile) que la loi est contingente, qu'elle n'est pas juste en soi, mais il sait aussi —contrairement cette fois au demi-habile — que le pire des maux est la guerre civile et que le mieux est l'ennemi du bien. Il sait donc qu'à vouloir "sonder les coutumes et les lois" on risque de tout perdre. Bref, l'habile sait que "la loi est la loi et rien davantage" (qu'elle ne renvoie donc pas, et ne saurait renvoyer, à quelque justice transcendante et absolue que ce soit). On voit donc que si le peuple agit bien mais pense mal, si le demi-habile pense un peu mieux mais agit mal, l'habile, lui, pense et agit bien. C'est qu'il possède cette "pensée de derrière" (de derrière la tête) qui lui permet de se distinguer tout à la fois du peuple et du demi-habile. Cette pensée de derrière, pour l'habile, est d'ordre politique : c'est, on l'a vu, l'idée que la guerre civile est le pire des maux.* » (Petite histoire des idées philosophiques, Ellipse.)

supérieure<sup>8</sup>. Ainsi se vont les opinions succédant du pour au contre, selon qu'on a de lumière. (337 B), (90, L).

**« Les opinions du peuple sont vaines et pourtant saines »**

Renversement continu du pour au contre. Nous avons donc montré que l'homme est vain, par l'estime qu'il fait des choses qui ne sont point essentielles ; et toutes ces opinions sont détruites. Nous avons montré ensuite que toutes ces opinions sont très saines, et qu'ainsi, toutes ces vanités étant très bien fondées, le peuple n'est pas si vain qu'on dit; et ainsi nous avons détruit l'opinion qui détruisait celle du peuple. Mais il faut détruire maintenant cette dernière proposition, et montrer qu'il demeure toujours vrai que le peuple est vain, quoique ses opinions soient saines : parce qu'il n'en sent pas la vérité où elle est, et que, la mettant où elle n'est pas, ses opinions sont toujours très fausses et très mal saines.

Il est donc vrai de dire que tout le monde est dans l'illusion : car, encore que les opinions du peuple soient saines, elles ne le sont pas dans sa tête, car il pense que la vérité est où elle n'est pas. La vérité est bien dans leurs opinions, mais non pas au point où ils se figurent. [Ainsi], il est vrai qu'il faut honorer les gentilshommes, mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif, etc<sup>9</sup>. Les opinions du peuple sont vaines et pourtant saines et néanmoins illusoire car elles possèdent la vérité, mais ignorent où<sup>10</sup>. (91-93 L)

---

<sup>8</sup> Jean-Pierre Zarader : « C'est cette même "pensée de derrière" que nous retrouvons chez le chrétien parfait. Ce dernier, (comme le peuple et l'habile) respecte les lois, tout en sachant (comme le demi-habile et l'habile) qu'elles ne sont pas justes en soi. Mais s'il agit ainsi, comme l'habile donc, c'est par une pensée de derrière encore supérieure à celle de l'habile. Il s'agit alors, en effet, non plus d'une pensée d'ordre politique (comme chez l'habile) mais d'une pensée d'ordre théologique. Si le chrétien obéit aux lois (à ce que Pascal nomme des "folies", tant il est lui-même convaincu de leur caractère imparfait) ce n'est ni parce que, naïvement, comme le peuple, il les croit justes, ni même parce que, comme l'habile, il considère qu'il y a là un demi mal dont il faut, pragmatiquement, savoir s'accommoder puisqu'il nous préserve de la guerre civile. Non. S'il obéit aux lois, c'est parce qu'il a compris que c'est Dieu lui-même qui, depuis la chute, a condamné les hommes à n'obéir qu'à cette ombre de justice qu'est le droit positif. Une ombre pour nous indépassable, qui est le signe de notre péché et qu'il convient, comme tel, de respecter. C'est ce qu'exprime admirablement la Pensée 14, déjà citée : "Les vrais chrétiens obéissent aux folies néanmoins, non pas qu'ils respectent ces folies mais l'ordre de Dieu qui pour la punition des hommes les a asservis à ces folies". » Ibid.

<sup>9</sup> L'injustice consiste à confondre les deux ordres de grandeur qu'il aurait fallu distinguer, à exiger de l'un ce qu'on ne peut exiger que de l'autre, à ne pas reconnaître l'un sous prétexte qu'il n'est pas l'autre. Il est certainement injuste de mépriser les personnages de grande naissance sous prétexte que « la naissance n'est pas un avantage de la personne, mais du hasard ». Mais il est également injuste de les honorer à la manière du peuple, en leur accordant plus que la simple « cérémonie extérieure » qu'exige l'institution : ce surplus, cet excès de sens est un des effets de l'imagination. L'esprit de justice, en ce domaine, se manifeste chez ceux que Pascal nomme les « habiles » : capables d'honorer les gentilshommes, « non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière », c'est-à-dire avec cette arrière-pensée qui reconnaît justement que « la naissance n'est pas un avantage de la personne » ; ceux qui n'ont vu dans cette arrière-pensée qu'un motif de mépris ne sont que des « demi-habiles ». Le peuple a raison de respecter l'ordre institué, mais il a tort de le confondre avec l'ordre naturel ; les « demi-habiles » ont raison de le distinguer de l'ordre naturel, mais tort de ne pas le respecter pour autant.

<sup>10</sup> « Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs ; car il y a des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles. Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes, qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects. Les dignités et la noblesse sont de ce genre. En un pays on honore les nobles, en l'autre les roturiers ; en celui-ci les aînés, en cet autre les cadets. Pour-quoi cela ? Parce qu'il a plu aux hommes. La chose était indifférente avant l'établissement : après l'établissement elle devient juste, parce qu'il est injuste de la troubler. Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie

## Les trois ordres

### « L'ordre des corps, l'ordre des esprits, l'ordre de la charité »

La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité ; car elle est surnaturelle<sup>11</sup>.

Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit.

La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair.

La grandeur de la sagesse, qui n'est nulle sinon de Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents de genre<sup>12</sup>. Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles, où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus non des yeux, mais des esprits ; c'est assez. Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux : Dieu leur suffit.

Archimède, sans éclat, serait en même vénération. Il n'a pas donné des batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. O qu'il a éclaté aux esprits<sup>13</sup> !

Jésus-Christ, sans biens et sans aucune production au dehors de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné ; mais il a été humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. O qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse !

---

*des hommes, parce qu'elles consistent dans des qualités réelles et effectives de l'âme ou du corps, qui rendent l'une ou l'autre plus estimable, comme les sciences, la lumière de l'esprit, la vertu, la santé, la force.*

*Nous devons quelque chose à l'une et à l'autre de ces grandeurs ; mais comme elles sont d'une nature différente, nous leur devons aussi différents respects. Aux grandeurs d'établissement, nous leur devons des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures qui doivent être néanmoins accompagnées, selon la raison, d'une reconnaissance intérieure de la justice de cet ordre, mais qui ne nous font pas concevoir quelque qualité réelle en ceux que nous honorons de cette sorte. Il faut parler aux rois à genoux ; il faut se tenir debout dans la chambre des princes. C'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs. Mais pour les respects naturels qui consistent dans l'estime, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles ; et nous devons au contraire le mépris et l'aversion aux qualités contraires à ces grandeurs naturelles. » Pascal, Second discours sur la condition des grands.*

<sup>11</sup> Les corps désignent les objets sensibles comme le pouvoir, les richesses. Les esprits désignent l'intelligence et la science. La charité désigne l'amour de Dieu et du prochain.

<sup>12</sup> Commentaire d'André Comte-Sponville : « *L'ordre de la politique, c'est l'ordre de la chair* (« les charnels sont les riches, les rois : ils ont pour objet le corps », fr. 109). Il est tout aussi incapable d'agir sur les autres ordres (l'ordre des esprits ou de la raison, l'ordre du cœur ou de la charité) que ceux-ci le sont d'agir sur lui ou l'un sur l'autre. (...) Pascal est le philosophe qui disjoint les ordres, et c'est par quoi sa philosophie est tragique. Ce tragique est de l'homme : ce tragique est l'homme même. »

<sup>13</sup> André Comte-Sponville : « *Que vaut une démonstration contre une armée ? Que peut une armée contre une démonstration ? Et l'une ou l'autre, contre l'amour ? Ou l'amour, contre l'une et l'autre ? Le contraire du tragique, c'est le ridicule (qui confond les ordres : fr. 111, 298-283...) ou, s'agissant de politique, la tyrannie, qui n'est que le ridicule au pouvoir (fr. 91). Il est ridicule de vouloir gagner l'amour par principe et démonstration (298-283), et il l'est aussi de vouloir imposer l'amour ou la vérité par la force (fr. 91, fin de la douzième Provinciale).* »

Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût.

Il eût été inutile à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi ; mais il y est bien venu avec l'éclat de son ordre !

Il est ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre, duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection des siens, dans leur abandonnement, dans sa secrète résurrection, et dans le reste, on la verra si grande, qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas.

Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse.

Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre, et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits ; car il connaît tout cela, et soi ; et les corps, rien.

Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé.

De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel.

(308 L)